

TROPHEE SENIORS - GOLF DES CHANALETs

15 et 16 Juin 2022 – Golf des Chanalets Bourg-lès-Valence

Règlement particulier de l'épreuve

Ce règlement complète les règlements généraux de la FFGolf et de la Ligue.
Les conditions des règlements particuliers priment sur celles des règlements généraux.

CALENDRIER

Clôture des inscriptions : **Mardi 31 mai**

Publication Liste des inscrits et Liste d'attente : **Dimanche 5 juin**

Publication des départs : **Lundi 13 juin**

CONDITIONS DE PARTICIPATION

L'épreuve est ouverte aux joueuses et joueurs amateurs licenciés à la Fédération Française de Golf ou dans une fédération étrangère reconnue, avec, à la date du contrôle des inscrits, une licence active, un certificat médical ou questionnaire santé, de l'année en cours, enregistré et un droit de jeu fédéral acquitté.

Joueurs et joueuses **Séniors** nés avant le 15/06/1972

Joueurs et joueuses **Séniors 2** nés avant le 15/06/1957

Limitation d'Index

- Joueuses dont l'index est inférieur ou égal à 27,4.
- Joueurs dont l'index est inférieur ou égal à 24,4.

Cette limite d'index s'applique uniquement aux joueurs qui rentreraient dans le champ à partir de ce critère.

FORMULE DE JEU

36 trous Stroke-Play en Individuel Brut – 18 trous par jour.

Séries - Marques de départ

Dames : Départs repère V (Rouge).

Messieurs : Départs repère III (Jaune).

4 séries : Seniors Dames, Senior 2 Dames, Séniors Messieurs et Seniors 2 Messieurs

Départage

En cas d'égalité pour la première place pour chaque catégorie, les joueurs concernés partent en play off « trou par trou » sur le ou les trous désignés par le Comité d'Epreuve.

Si le play-off est interrompu (conditions climatiques, manque de visibilité, ...), le départage se fait sur le score du dernier tour, puis les 9, 6, 3 et le dernier trou puis trou par trou en remontant.

Comportement et Etiquette

Il est interdit aux joueurs et à leurs cadets de fumer (y compris la cigarette électronique) pendant toute la durée d'un tour (du 1er départ au dernier joueur rentré) dans l'enceinte du golf à l'exception des abords du club house, des zones d'entraînement et du parking.

Application du Code de comportement de la ffgolf (REGLES LOCALES PERMANENTES DES EPREUVES FEDERALES AMATEURS § 14).



ENGAGEMENT

Inscriptions

Uniquement par courrier, accompagné du droit d'engagement, adressé au Golf des Chanalets.

Droits d'engagement

Adultes	80 €	Membres Golf des Chanalets	20 €
		Membres d'un Golf Drôme Ardèche	40 €

Clôture des engagements

Le **31 Mai**. Seule la date de réception des inscriptions par courrier sera prise en compte dans l'établissement de la liste officielle.

Tout joueur déclarant forfait après la date limite d'inscription reste redevable du droit d'engagement.

Liste des inscrits

Les joueurs n'étant pas en conformité avec les conditions de participation au jour de la clôture des inscriptions (licence, certificat médical et droit de jeu fédéral) la veille de la publication de la liste des inscrits, sont retirés de la liste des inscrits.

Nombre de joueurs :

Joueurs autorisé : Nb max	Dames : Nb mini (hors WC)	Wild cards : Nb max autorisé
144	33	14

15 places Messieurs et 5 places Dames, sont réservées pour une attribution par ordre des index.

Les joueurs sont retenus dans l'ordre suivant :

- Le classement au Mérite National Seniors.
- L'index.
- La date d'arrivée des inscriptions.

ORGANISATION

Entraînement

Une reconnaissance du parcours gratuite : 10 jours avant le début de l'épreuve.

Tirage des départs

La liste d'entrée est découpée en 4 blocs égaux (bloc 1 meilleurs joueurs à bloc 4 moins bons joueurs).

Le tirage des départs se fait de la manière suivante :

- Lors du 1^{er} tour, faire jouer le bloc 2, puis le bloc 1 et pour finir le bloc 3 puis bloc 4.
- Lors du 2^{ème} tour, dans l'ordre inverse des résultats.

Prix et Remise des Prix

Prix aux trois premiers de chaque série.

Les trois premiers Seniors 2 Messieurs et Dames sont primés.

Remise des prix et cocktail ½ heure après la dernière partie.



TROPHEE SENIORS - GOLF DES CHANALETs

15 et 16 juin 2022 – Golf des Chanalets Bourg-lès-Valence

BULLETIN D'ENGAGEMENT

CONDITION DE PARTICIPATION

Le joueur doit avoir, à la date du contrôle des inscrits, une licence active, un certificat médical ou questionnaire santé, de l'année en cours, enregistré et un droit de jeu fédéral acquitté.

INSCRIPTION

A retourner, accompagné du règlement (chèque à l'ordre Golf des Chanalets) au plus tard le **mardi 31 mai**, par courrier.

Golf des Chanalets
1812 route Amiral Marc de Joybert
26 500 Bourg les Valence

Seule la date de réception des inscriptions sera prise en compte dans l'établissement de la liste officielle.

NOM PRENOM :

DATE DE NAISSANCE :

CLUB :

NUMERO DE LICENCE FFG :

INDEX :

CLASSEMENT MERITE :

TEL :

@MAIL :

DROITS D'ENGAGEMENT

Adultes	80€	Membre Golf des Chanalets	20€
		Membre d'un Golf Drôme Ardèche	40 €